

COURS, COURS, PETIT HOMME



A QUOI
RÊVAIS-



TU



Dossier
pédagogique

Ces quelques pages accompagnent le film pour des projections en milieu scolaire, en médiathèque, en CDI... et s'adressent plus particulièrement aux collèves, aux lycées, à vous qui étudiez, enseignez... à vous qui êtes curieux de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons et qui souhaitez faire de la projection du film *A quoi rêvais-tu* un moment d'échanges.

Sommaire

• Introduction	3
• Présentation	4
• Pourquoi ce poème	
• Une équipe éclectique	
• Notre équipe	5
• Les personnages	6
• C'est quoi un migrant ? Convention de Genève	9
• Notre démarche	10
• Qui, Comment, Où	
• Et les filles dans tout ça ?	
• Déroulé du film	12
• La musique	13
• Les déplacements	14
• Quelques distances	
• Carte des trajets	15
• Définitions	16
• Migrant, Sans papier,	
• Demandeur d'asile	
• Les réfugiés,	
• MIE, MNA	
• Questions réponses	18
• Accueil et soutien	19
• Commander	20



A QUOI RÊVAIS-TU

Cours, cours, petit homme

Un film pour rencontrer les jeunes qui ont traversé le monde, les déserts, la Méditerranée pour venir jusqu'à nous.

A quoi rêvais tu

Vêtue puis revêtue
à quoi rêvais-tu
dévêtue

Durée :
Version longue : 93 minutes,
Version courte : 35 minutes
Musiques de : Alban Sarron et
Jean Louis Chalard.
Et de Rémi Peyrache.

Je laissais mon vison au vestiaire
et nous partions dans le désert
Nous vivions d'amour et d'eau
fraîche
Nous nous aimions dans la misère
nous mangions notre linge sale
en famine
et sur la nappe de sable noir
tintait la vaisselle du soleil
Nous nous aimions dans la misère
nous vivions d'amour et d'eau
fraîche
j'étais ta nue propriété.

Jacques Prévert (La Pluie et le beau temps)

PRÉSENTATION

Chaque année, des milliers de jeunes, d'Asie, d'Afrique, quittent leur famille et prennent la route. Ils ont entre 13 et 15 ans. Ils sont ce qu'on appelle des Mineurs isolés, ou MNA, mineurs non accompagnés.

On les appelle « migrants », « réfugiés », « exilés ».

Ils errent de pays en pays, traversent des déserts. Certains tentent la traversée de la Méditerranée pour rejoindre les côtes européennes et françaises.

Des milliers y laissent la vie. Venir jusqu'à nous leur a demandé des mois voire des années d'efforts et de souffrance.

Quelques survivants de ce voyage insensé nous racontent.

Ce film recueille leur témoignage, leur histoire, mais nous les interrogeons surtout sur ce qui se passe dans leur tête.

Qu'est-ce qui fait qu'à un moment on part ? Qu'est-ce qui fait que l'on est prêt à endurer les souffrances d'un tel voyage ? A risquer sa vie ?

A quoi rêve-t-on quand on quitte sa famille ?

Pourquoi ce poème

Le titre du film a été emprunté au poème de Jacques Prévert parce qu'il nous semblait représenter ce que l'on peut vivre dans la situation de ces jeunes sur les routes ou à travers le désert.

Il décrit la rudesse du chemin avec une vision poétique : « Nous mangions notre linge sale en famine ».

Il parle d'une relation amoureuse mais on peut la substituer avec les amitiés, les rencontres que l'on se fait sur les routes.

On y retrouve la passion de la jeunesse pour la vie.

J. Prévert a ce pouvoir d'évoquer poétiquement toute situation.

Une équipe éclectique

Covid, confinement ont rendu le tournage compliqué. Il a fallut s'adapter si nous voulions finir le film. Alors nous avons choisi de faire appel aux jeunes eux-mêmes privés de travail à cause des restrictions dues à la pandémie.

Une initiation rapide aux techniques du son et de l'image, leur a mis le pied à l'étrier.

Aboubakar avait très envie d'apprendre le métier de journaliste. Il pose parfois des questions, tout en tenant le micro avec une perche.

Rakib est passionné de photo, nous lui avons donc confié la 2^e caméra. Greg est arrivé au bon moment : le moment où nous commençons le montage, avec tous les doutes qui accompagne ce travail...

NOTRE ÉQUIPE

Michèle Blumental

Réalisatrice et journaliste.

Elle travaille longtemps pour la presse (SR) et l'édition puis en temps que réalisatrice pour plusieurs chaînes de télé. Elle travaille également en temps que réalisatrice indépendante, crée des scénographies qui utilisent des films ou des vidéos pour des spectacles vivants et réalise des documentaires.

Maurice Blumental

Passionné de cinéma, il a participé à la réalisation de plusieurs films.

Il travaille notamment pour des ONG humanitaires et connaît bien la plupart des pays d'origine des jeunes pour y avoir organisé des missions humanitaires.

Greg Batin

Dispense habituellement des cours de français dans le cadre du Réseau Education sans frontière.

Il s'implique dans le tournage puis dans le montage de ce film aux côtés de Michèle.

Il est professeur de Français-langue-étrangère.

Aboubakar

Guinéen, arrivé à l'âge de 15 ans au Puy, il participe à certaines interviews, et se concentre sur la prise de son durant les tournages. Il pourrait un jour tenter l'aventure du journalisme.

A la fin du confinement, il reprend son apprentissage de cuisinier.

Rakib

Bangladais, parti de son pays à l'âge de 15 ans.

Passionné de photo et d'informatique.

Il apprend les manipulations de base d'une caméra et participe au cadrage.

... et d'autres encore

qui passent, donnent un coup de main, apprennent à manipuler le matériel, le temps d'une journée ou d'une heure.

LES PERSONNAGES

Les personnages ne jouent pas à être quelqu'un d'autre, au contraire, il s'agit bien d'eux dans la plus grande simplicité. Ils partagent avec nous leur vécu à travers ce long voyage qui les lie tous.

Ce film ne dit pas tout d'eux mais retranscrit un moment clé dans leur vie.

Les personnages évoluent dans leur projet scolaire et professionnel tout comme leurs pensées.

L'objectif est de montrer cette évolution dans quelques années lors de la troisième partie de A quoi rêvais-tu.

Une fois en France, il leur faut apprendre le français, celui de la rue, ou à l'école, s'ils ont la chance d'être pris en charge par les services de l'Aide Sociale à l'enfance ou grâce aux associations d'entraide, notamment RESF (Réseaux éducation sans frontière).

Ils arrivent avec d'autres langues comme le Bengali, le Malinké, le Dioula, le Bambara, le Lingala, et tant d'autres... Le marionnettiste Ahmad Ouedraogo présent dans le film, nous fait découvrir le Moré.

Cette diversité de langues, de cultures et de parcours donne une dimension universelle à ce film.

Tout en respectant le parcours de chaque individu afin qu'il soit perçut tel qu'il est lui et non comme un fantôme pris dans une masse.

Certains témoignages effleurés dans le film sont présents dans le DVD sous forme de courts-métrages.

Aboubakar

Parti à 14 ans de Guinée. Il arrive au Puy à 15 ans.

« Beaucoup de gens pensent qu'il faut venir en Europe pour avoir une vie meilleure ou pour autre chose, je n'y ai jamais pensé, non, ça ne m'est jamais arrivé d'y penser. Parce que mes parents m'ont dit «On peut avoir une vie meilleure partout où on est dans le monde». Une vie meilleure, ça tombe pas du ciel en fait, en travaillant on aura une vie meilleure et du coup pour moi le rêve –même si je rêve et si je ne travaille pas– le rêve ça ne sert à rien. Il faut travailler pour accomplir un rêve quand même.»

Youssouf

Il part à 16 ans avec son frère, du Cameroun en espérant trouver une vie meilleure.

«On ne voyait pas nos rêves s'accomplir. [...] Et du coup nous, on rêvait d'aller à l'école pour essayer d'avoir une vie meilleure.

Au Cameroun on était dans la rue, on vivait dans la rue. On faisait n'importe quoi et un jour mon frère m'a emmené loin de là. Pour aller trouver une vie scolaire où on pourrait s'en sortir. On ne s'attendait pas à réussir et on ne s'attendait même pas à être en France. [...] D'un côté oui, j'ai réussi, parce que j'ai appris beaucoup de choses.»

Patrick

Emmené hors du Congo par un homme qu'il ne connaissait pas et abandonné au Portugal, il arrive au Puy à l'âge de 16 ans.

«Moi j'avais des grands rêves, et j'ai toujours des rêves parce que le rêve, ça ne finit jamais.»

Sambou

Il quitte le Mali avec l'espoir d'une vie meilleure. Il lui faudra 2 ans sur les routes pour trouver un havre de paix au Puy en Velay.

«On n'est pas tous de même couleur mais on a le même sang, c'est des frères.»

Jean-Amos

Parti à 14 ans parce qu'il vivait dans un quartier violent, avec l'espoir d'une vie meilleure.

«Partout où on sera, tant qu'on ne sera pas posé, travailler et tout...

Tant qu'on ne pourra pas se sentir tranquille dans la peau, on se dit qu'on est toujours à l'aventure donc on progresse... On progresse.»

Adama

Il part de Côte d'Ivoire au hasard des routes.

«Faut avoir la capacité de se mettre dans la mémoire que le monde est grand, et qu'il y a beaucoup de choses qui se passent dans ce monde.»

Abdoulaye

Parti de Côte d'Ivoire pour travailler en Lybie. La situation catastrophique l'oblige à fuir ce pays et le hasard des routes le conduit au Puy.

«Personne ne peut décider «Je vais aller dans tel coin obligatoire» . C'est le destin qui nous emmène.»

Nazmul

Parti du Bangladesh avec un passeur qui organise tout. Il arrive rapidement en France.

«Il y a liberté, égalité, fraternité, c'est comme quand j'étais étudiant dans mon pays, quand j'ai commencé l'histoire de France.»

Abdou

Il part à 13,5 ans, de son village malien. Il arrive en France à l'âge de 16 ans.

«En partant, j'avais juste mes vêtements et des tongs que j'avais aux pieds, rien d'autre. L'argent ? J'avai rien.»

Georges

RDC (Congo Kinshasa). Sa famille a organisé son départ à cause de l'instabilité politique du pays en décembre 2016. La famille était visée par la répression politique. Georges a été confié à quelqu'un qui l'a amené en France sans même lui dire qu'ils quittaient le pays et où ils allaient.

«Je ne regrette pas mon ancienne vie. Parce que pour moi c'est comme si je suis tenté de vivre mon destin. Je la regrette pas, au contraire ça me plaît beaucoup ma nouvelle vie. Ma façon de me comporter devant un adulte, devant un ado.»

Jean-Marie

Parti à 14 ans de Côte d'Ivoire pour des problèmes familiaux, ils rêvent de continuer des études, pour réaliser le rêve de son père. Sur la route il rencontre Jean Amos avec qui il fera équipe jusqu'au Puy, en passant par la Lybie.

«Je peux dire que maintenant je vis mon rêve.»

Junior

Cameroun. Parti à l'âge de 14 ans pour des problèmes familiaux. Arrive en Espagne puis en France, au Puy.

«Nous on est des frères. [...] On forme un seul corps, on s'en fout du reste.»

Jamil

Parti du Bangladesh pour des problèmes liés à la politique du pays, il se fie à des passeurs qui le conduisent jusqu'à Paris.

«J'avais peur quand même. J'ai dit tu sais pas encore comment ça se passera.

La première fois où j'ai pensé "ça va bien", c'est une éducatrice qui m'a dit " Ne t'inquiètes pas tout va bien se passer, tu es protégé maintenant" donc là oui, c'était après quelques jours. (...) j'ai pensé ça va bien se passer et j'étais content. Mais avant non, c'était dur ce n'était pas facile du tout d'arriver ici. [...]"

Sekou

Il part de Côte d'Ivoire aux hasard d'une rencontre avec un camionneur, à 13 ans. Il arrive au Puy à 14,5 ans et commence des études.

«Mon rêve, c'était d'être un nomade, voyager un peu partout. [...] Et j'aimerais continuer de ouf, voyager voyager.»

Ismail

Il part de Guinée sans prévenir sa famille. Il mettra 4 mois à arriver en Espagne.

«Il y a des choses, il faut que tu les voies avec tes deux yeux pour les comprendre.»

C'EST QUOI UN MIGRANT ?

Conventions de Genève

Les conventions de Genève sont des textes internationaux dans le domaine du droit international humanitaire.

Elles dictent les règles de conduite à adopter en période de conflits armés, et notamment la protection des civils, des membres de l'aide humanitaire, des blessés ou encore, des prisonniers de guerre.

La 1^{ère} Convention date de 1864. Cependant, les textes qui sont en vigueur aujourd'hui ont été écrits après la 2^e

Les termes « réfugié », « demandeur d'asile », « migrant », ou « exilé » servent à décrire des personnes qui ont quitté leur pays et traversé des frontières.

On utilise aussi parfois le terme de « Sans papier ».

On emploie ces termes indifféremment, pourtant ils ont des sens différents.

Les termes « migrant » et « réfugié » sont souvent utilisés l'un pour l'autre mais il est important de les distinguer car ils présentent une différence juridique.

Guerre mondiale.

Sept textes ont cours actuellement : les quatre conventions de Genève du 12 août 1949 ; les deux protocoles additionnels du 8 juin 1977 ; le troisième protocole additionnel de 2005. Les quatre conventions de Genève ont été mondialement ratifiées, ce qui signifie que chacun des États du monde s'engage à les respecter.

NOTRE DEMARCHE

NOTRE DEMARCHE

Il y a environ 60 ans, en 1961, Jean Rouch et Edgar Morin réalisaient un film intitulé *Chronique d'un été*.

Le titre original devait être *Comment vis tu*. Ils posaient la question à des jeunes, sur fond de guerre d'Algérie et de décolonisation.

Leur film *Chronique d'un été* est un film essentiel dans l'histoire du cinéma et l'inspiration de tout un courant de cinéma que l'on appelle *Cinéma vérité* et de la *Nouvelle Vague*.

60 ans plus tard, nous nous sommes posé la question suivante : *Qu'aurait fait Jean Rouch devant l'afflux de ces jeunes que l'on appelle migrants ?* Sans aucun doute il aurait fait un film, peut-être pas celui là, mais nous sommes partis de l'idée que Jean Rouch aurait pu poser cette question : « A quoi rêvais-tu en prenant la route ? »

A quoi pense-t-on lorsque l'on quitte sa maison, sa famille, son quartier, son village à 13 ans et que l'on est le fruit de cette décolonisation entamée voilà 60 ans ?

Michèle Blumental a eu l'occasion de côtoyer Jean Rouch qui lui a permis de réaliser ses premiers films en l'accueillant dans son studio du *Musée de l'Homme* à Paris pendant de longs mois, sans jamais mettre en défaut sa générosité.

Ce film est aussi un hommage à ce grand homme qu'était Jean Rouch.

Il faut également rappeler que le 2e réalisateur de *Chronique d'un été*, Edgar Morin a fêté ses 100 ans au mois de juillet 2021.

Nous marquons ainsi ce double anniversaire avec ce film qui, nous l'espérons s'inscrit dans cette continuité.

QUI

Tous les jeunes présents dans le film ont quitté leur famille, leur pays entre 13 et 15 ans. Ils sont arrivés de Guinée, du Mali, de Côte d'Ivoire, du Congo Kinshasa, du Cameroun, du Bangladesh, tous pays situés à des milliers de kilomètres de nos côtes.

Sur les territoires français et européens, on les appelle « migrants », « réfugiés », « exilés », « mineurs isolés », ou d'autres appellations génériques qui ne correspondent à aucune réalité.

Ils errent de pays en pays, traversent des déserts. Travaillent pour un repas chez des patrons peu scrupuleux. Certains tentent la traversée de la Méditerranée pour rejoindre les côtes européennes et françaises.

Ce film laisse la parole à ces jeunes afin de nous faire partager leur parcours à travers diverses thématiques et de nombreux récits plus invraisemblables les uns que les autres.

OÙ

Le Puy-en-Velay, département de la Haute-Loire, ville moyenne. La ville a vu arriver ces jeunes isolés comme partout en France et s'est organisée en conséquence. Les associations humanitaires ont dû faire face aux nouveaux problèmes que cela engendrait.

Cette première partie a été entièrement tournée au Puy-en-Velay, dans des locaux de Ciné Syncope, spécialement aménagés, baptisés *Le Grin*, d'après un terme Bambara.

Les interviews se déroulent donc dans nos locaux mais également chez les jeunes, au *Ptit Café* et parfois dans des lieux importants dans le parcours de chacun.

COMMENT

- 2015 : accueil des premiers jeunes isolés au Puy-en-Velay,
- 2017 : rencontre avec Ibrahim qui inspire l'idée du film,
- 2018 : premiers pas vers l'écriture du premier film et premières images,
- 2019 : début de tournage,
- 2020 : la pandémie de Covid oblige à changer le projet mais l'arrivée de Greg qui assistera la réalisatrice durant cette année chargée nous permet de finaliser avec la participation des jeunes eux-mêmes, vaccants à cause de la pandémie,
- 2021 : finalisation, montage, et mixage du film,
- 2022 : Dernières retouches et corrections... Et on ne touche plus

...Ouf ! On peut enfin organiser librement une projection publique.

ET LES FILLES DANS TOUT ÇA ?

Ce film est la première partie d'une trilogie. Il laisse parler les garçons.

La deuxième partie, que nous entamons cette année, sera avec les filles : leurs parcours, leurs galères, leurs rêves. La question des jeunes filles mérite d'être exposée dans un épisode qui leur soit entièrement consacré parce qu'elles sont confrontées à des situations très différentes. Poursuivies à partir parce que exposées dans leur pays d'origine, elles peuvent se trouver confrontées à des questions de travail forcé, de prostitution forcée ou inévitable, etc.

Et la troisième sera tous ensemble, afin d'avoir un point de vue croisé sur l'adaptation à la vie en Europe et sur leur rêves d'avenir.

Un film Choral

Le « film choral » est un genre cinématographique où un nombre relativement important de personnages s'entrecroisent, sans que l'un d'eux ne semble plus important que les autres.

On parle aussi de « destins croisés » ou de film mosaïque.

Le terme « film choral » fait référence de manière figurée au terme musical. Le film est alors caractérisé par plusieurs sous-intrigues liées aux différents personnages.

Ici, une quinzaine de jeunes ont la parole, venant d'une dizaine de pays différents.

00:00 à 00:50 (0'50") : Poème de Jacques Prévert

1 • 00:50 à 06:37 (5'47") : Le départ

Les jeunes qui prennent la route le font pour partir à la recherche d'une vie meilleure comme Youssouf, d'opportunité comme Sekou, tandis que Jean-Amos était à la recherche d'une scolarité et de sécurité.

D'autres, comme Patrick ou Georges, sont forcés de partir, pour des problèmes familiaux ou victimes de trafic d'enfant, ce qui arrive très souvent.

2 • 06:37 à 14:59 (8'22") : Le voyage

Les jeunes prennent la route de toutes les manières possibles : en avion, en camion, à pied. Ils arrivent finalement au bord de la mer Méditerranée où beaucoup se noient dans des conditions horribles.

Dans tout les cas, le voyage ne se fait pas sans risque et peut durer des années. «C'est une route, soit la vie, soit la mort,» Dit Aboubakar. «Chacun sa

DÉROULÉ DU FILM

chance, il y en a qui peuvent traverser en deux ou trois semaines, d'autres peuvent prendre un an, voire cinq ans pour arriver ici en France.» (Adama)

Certains se font assassiner dans le désert, d'autres se font emprisonner au Mali, ou se noient dans la Méditerranée.

3 • 14:59 à 18:00 : (3'01") : La nouvelle vie

Pour tout ces jeunes, arriver en France c'est comme recommencer une nouvelle vie, repartir à zéro pour se construire. Jean-Amos vit cette nouvelle vie comme une aventure tandis que Jean-Marie envisage de rentrer chez lui plus tard après avoir acquis plus de compétences et de savoir faire.

4 • 18:00 à 26:53 (8'53") : À quoi rêvais-tu

«Mon rêve, c'était de réussir chez moi» (Adama).

«Mon rêve, c'est de voyager un peu partout» (Sekou).

«Mon rêve était de venir apprendre quelque chose» (Jean-Marie).

«Mon plus grand rêve, c'est de monter un garage» (Patrick).

«Moi, je voulais être footballeur professionnel» (Jean-Amos).

Les jeunes de ce film ont comme tous les autres jeunes des rêves ambitieux, des espérances, qu'ils n'avaient pas l'opportunité de réaliser dans leur pays d'origine.

5 • 26:53 à 30:32 (3'39") : Rencontres culturelles

Beaucoup de pays d'Afrique sont francophones. Les jeunes trouvent tout na-

turel de venir en France puisque c'est le pays de leur langue, de leur culture.

En France, les jeunes **allophones** apprennent la culture française tout en apprenant leur culture aux français. C'est un échange.

Adama raconte comment il a appris à danser la Bourrée et comment il l'enseigne à des jeunes françaises en guise d'intégration.

Ils remettent en question leurs préjugés sur la France tout en faisant eux-mêmes tomber les préjugés sur les jeunes étrangers.

6 • 30:32 à 34:17 (3'45") : S'installer

Après leur voyage, les jeunes se retrouvent en France avec toujours plus de problèmes.

«Nous, on ne vient pas pour voler la France» (Patrick).

Ils doivent faire face au traitement xénophobe et raciste de l'administration française, qui ne prend pas en charge correctement les mineurs isolés étrangers.

«La France a un grand rôle à jouer dans le monde entier. Le monde entier prend exemple sur la France» (Aboubakar).

7 • 34:17 à 35:33 (1'16") : Générique

Chanson pour Madama. En 2021 un jeune Malien, Madama Diawara, a été accusé de posséder des faux papiers et on lui a refusé

La marionnette

Une marionnette intervient à plusieurs reprises. Elle parle en Mooré. Une langue du Burkina Faso. Certaines langues ne sont parlées que par certaines ethnies. Et d'autres langues sont ce qu'on appelle «véhiculaires». C'est-à-dire qu'elles servent de moyens de communications entre des populations de langues ou dialectes maternels différents, tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'une langue tierce, différente des deux langues natives.

1'30 : *«Je vais vous parler de mes rêves, de mes désirs qui sont immenses. Europe, Europe.»*

18'03 : Les rêves : *«Nous avons combattu pour la construction de certains pays d'Europe. Et aujourd'hui on rêve de l'Europe. De nombreux jeunes venant de différents pays migrent vers l'Europe.»*

Durée totale : 35mn 33s

La musique

La musique qui accompagne le film, *Sable glacé*, a été composée et enregistrée par Jean-Louis Chalard (Contrebasse) et Alban Sarron (trompette). Le titre choisi par hasard accompagne parfaitement le poème de Jacques Prévert.

Un musicien, Rémi Peyrache, a écrit une chanson «Pour Madama» et les musiciens du Puy se sont regroupés pour enregistrer ensemble cette chanson et faire un clip. Ils ont appelé leur groupe «Free d'Hom».

Depuis ils ont enregistré un CD avec 6 chansons, dont certaines ont été écrites par des jeunes MNA, en classe au lycée Auguste Aymard d'Espaly.

LES DÉPLACEMENTS

Les jeunes présents dans le film viennent de différentes régions du monde. Certains traversent le monde jusqu'à la France.

Les Bangladais viennent d'Asie, et donc d'Orient. C'est le groupe le plus nombreux émigrants mais ils ne viennent pas tous jusqu'en Europe. Certains — comme Jamil et Nazmul —, prennent l'avion jusqu'en Turquie, puis des camions, des bus ou des trains, en passant par la Bulgarie, l'Allemagne ou l'Italie.

Les jeunes africains viennent principalement d'Afrique de l'Ouest : Mali, Guinée-Conakry, Côte d'Ivoire et parle des langues qui sont assez proches, issues du Malinké. Ils peuvent se comprendre.

Depuis l'Afrique de l'Ouest, ils doivent traverser le Mali, puis le sud de l'Algérie. Et ensuite ils peuvent choisir de passer à l'Est par la Libye ou à l'Ouest par le Maroc.

Quel que soit le chemin, ils doivent traverser le Sahara.

Plus grand désert du monde, situé dans la partie nord de l'Afrique. Il s'étend sur 5 000 km d'ouest en est, de l'Océan Atlantique à la Mer Rouge, et couvre plus de 8,5 millions de km² (soit près de 30% de la surface du continent africain), ce qui en fait la plus grande étendue de terre aride d'un seul tenant dans le monde.

D'autres viennent d'Afrique Centrale : Cameroun, Congo-Kinshasa.

Depuis Kinshasa, la plupart des jeunes passent par l'Angola et viennent en avion.

Les langues et les cultures sont très différentes des pays d'Afrique de l'Ouest.

La plupart des pays d'origine sont d'anciennes colonies françaises où les gens parlent beaucoup le français : en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Mali, au Congo. C'est donc naturellement qu'ils pensent à venir en France.

Il y a en Haute-Loire des jeunes qui viennent de pays plus loin, comme le Soudan, l'Éthiopie.

Ceux qui passent par la Libye n'en reviennent pas toujours.

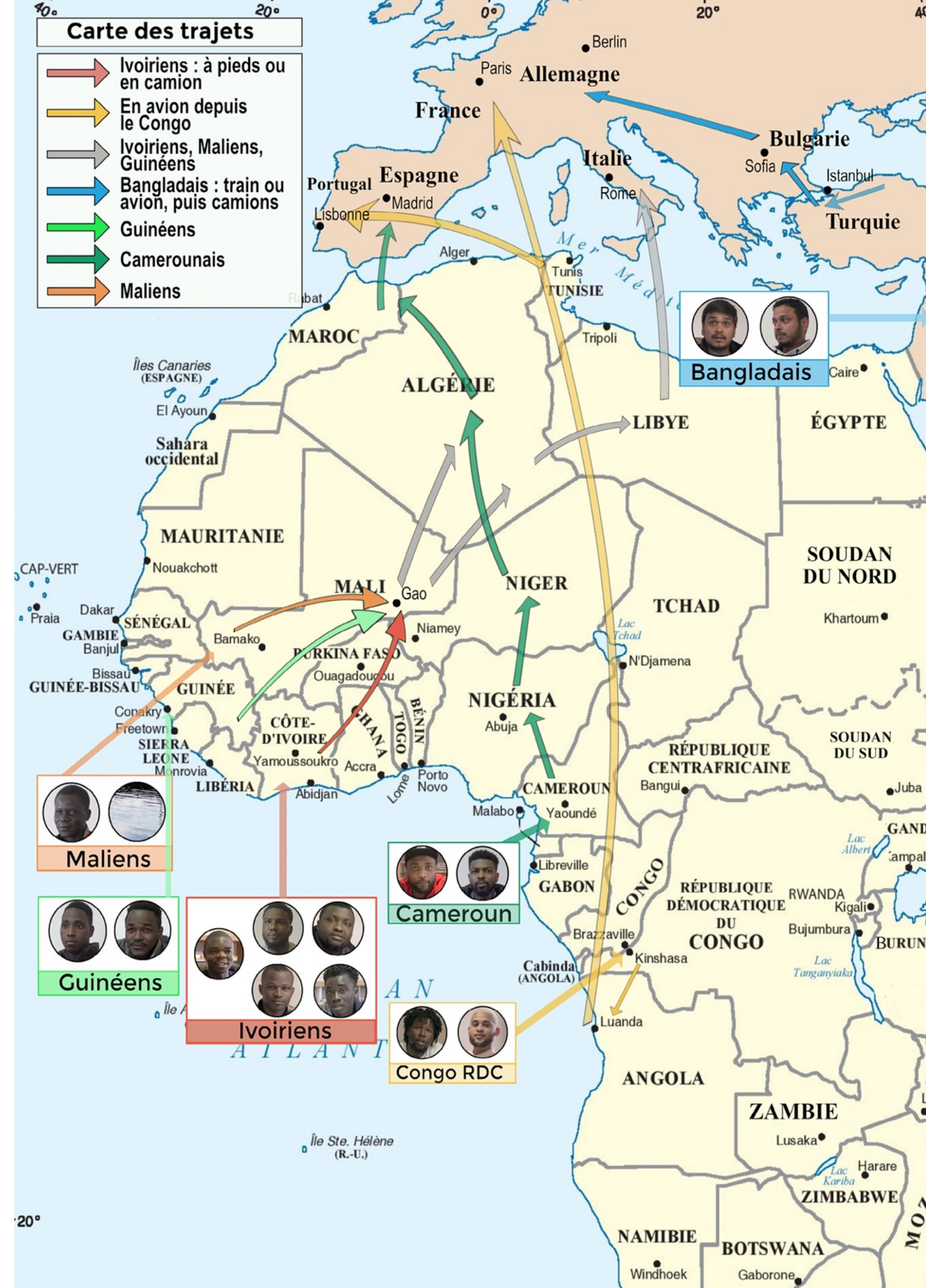
La Libye est un pays très dur et très raciste. Ils font prisonniers les noirs qui arrivent dans le pays et les utilisent comme esclaves. Ils les frappent, ne leur donnent pas à manger, ne leur donnent pas de salaires.

Ceux qui s'échappent de Libye doivent traverser la Méditerranée pour arriver en Europe, par l'Italie ou en France.

C'est pendant cette étape que beaucoup se noient.

Quelques distances

- Gao (Mali) - Le Puy-en-Velay : 4200 km
- Yaoundé (Cameroun) - Le Puy-en-Velay : 6700 km
- Abidjan (Côte d'Ivoire) - Le Puy-en-Velay : 6000 km
- Dacca (Bangladesh) - Le Puy-en-Velay : 9300 km
- Kinshasa (RDC) : par avion : 5 600 km - Par route : + de 8 000 km



DÉFINITIONS

Migrant, réfugié, demandeur d'asile, sans papier, MNA, MIE
Il n'y a pas de bon terme pour désigner ces personnes.

On utilise plusieurs termes pour désigner les étrangers arrivant en France mais aucun de ces termes n'est juste parce que chaque personne, chaque famille a une histoire différente.

Il n'existe pas de définition juridique reconnue au niveau international.

En général, on considère que les «migrants» sont des personnes qui vivent hors de leur pays d'origine mais

très problèmes graves.

De nombreuses personnes, bien que ne remplissant pas les critères juridiques qui feraient d'elles des réfugiés, pourraient être en danger si elles rentraient chez elles.

Même si tous ne fuient pas des persécutions, leurs droits humains doivent malgré tout être protégés et respectés, quel que soit leur statut dans le pays où ils se sont arrêtés ou installés.

Les gouvernements sont tenus de protéger toutes les personnes de la violence raciste et xénophobe, ainsi que de l'exploitation et du travail forcé.

Personne ne devrait jamais être détenu ni renvoyé de force dans son pays sans raison légitime.

ne sont ni des demandeurs d'asile ni des réfugiés. Mais ils peuvent être aussi en période de transition.

Certains quittent leur pays pour travailler, faire des études ou rejoindre des membres de leur famille. D'autres partent à cause de la pauvreté, des troubles politiques, de la violence qui règne dans leur région ou pays, des catastrophes naturelles ou d'au-

Migrant

En principe, «migrant» désigne des personnes en mouvement, en déplacement, qui se rendent dans un nouveau pays, ou une nouvelle région que celle où ils avaient coutume de vivre.

Sans papier

Les «Sans papier» sont en attente de régularisation.

Les demandes de papiers, ce qu'on appelle la «régularisation» peut durer des années.»

Pendant ce temps, les gens attendent et n'ont pas le droit de travailler, et ne peuvent pas avoir de logement à eux.

« Personne demandant la reconnaissance de la qualité de réfugié ou le bénéfice de la protection subsidiaire, qui bénéficie du droit de se maintenir provisoirement sur le territoire dans l'attente d'une décision de l'OF-PRA et/ou de la CNDA sur sa demande de protection.»

Demandeur d'asile

En France, ce sont les autorités françaises qui peuvent reconnaître la qualité de réfugié, d'apatride ou pour accorder la «protection subsidiaire».

Un demandeur d'asile est une personne qui se dit réfugié(e) mais dont la demande est toujours en cours

d'examen.

Pour plus d'informations sur les procédures en France, il existe le *Guide du demandeur d'asile* disponible en ligne en plusieurs langues. Ce guide a pour but d'offrir au demandeur d'asile, dès son entrée sur le territoire français, des informations complètes sur la procédure d'asile, son cadre juridique, les

démarches à accomplir pour y accéder ainsi que ses droits et obligations.

En cas d'octroi du *statut de réfugié* ou de la *protection subsidiaire*, un titre de séjour lui est délivré.

Les réfugiés

Le terme de «réfugié» est un terme juridique qui a été défini par la convention de Genève de 1951.

Le réfugié est une « personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et craint d'être persécutée à cause de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques ; et ne peut pas ou ne veut pas demander la protection de ce pays ». De fait, ce sont des personnes qui ont fui leur pays pour

échapper aux menaces qui pesaient sur eux. Leur vie et leur sécurité étaient en danger à tel point qu'ils avaient le sentiment de n'avoir d'autre choix que de partir et de chercher un endroit où ils ne seraient plus en danger. On parle de «statut» de réfugié

parce qu'il correspond à une décision juridique très précise.

Les réfugiés ont droit à une protection internationale. Ils ont droit au travail, droit au logement, droit à l'éducation, etc.

MIE : Mineurs isolés étrangers.
MNA : Mineurs non accompagnés.

MIE, MNA

Ce sont les termes utilisés pour désigner les jeunes qui arrivent en France sans leur famille.

En principe, la loi prévoit qu'ils doivent être enregistrés à la police à leur arrivée et qu'ils doivent être pris en

charge par un organisme qui dépend de l'ASE (Aide sociale à l'enfance), le DAMIE (Dispositif d'accueil des mineurs isolés étrangers).«

Mais très souvent les autorités ne les reconnaissent pas comme mineurs et les remettent dans la rue ou leur font passer des tests des os.

QUESTIONS-RÉPONSES

Quelques questions qui reviennent après la projection du film et des réponses qui permettent d'animer les débats.

La situation des filles est très différente. Et nous avons décidé de faire un 2^e film pour ne parler que des filles. En Haute-Loire, comme dans beaucoup de centres d'accueil on ne veut pas garder les filles.

Pourquoi on ne voit que des garçons ?

Pour 2 raisons : Les centres d'accueil ne sont pas prévus pour les filles. On dit qu'elles sont moins nombreuses à arriver jusqu'ici et donc on n'a pas cru bon de créer des structures. Quand elles arrivent on les envoie ailleurs. Sans leur demander leur avis. Le voyage est beaucoup plus difficile pour les filles. La plupart du temps elles partent pour des problèmes familiaux et n'ont pas le soutien de leur famille et pendant le trajet elles peuvent être victimes de violences et de viols et de travail forcé. C'est pour toutes ces raisons que nous avons décidé de faire 2 films différents.

Qu'est-ce qu'ils sont devenus ?

La plupart de ces garçons sont toujours en Haute-Loire. Certains ont toujours des problèmes de papiers et se battent toujours pour qu'on leur donne des cartes de séjour. Ils ont tous été à l'école ou en formation pour apprendre le français et apprendre un métier.

Comment vous les avez connus ?

Nous les avons d'abord rencontrés parce qu'ils avaient besoin d'aide pour faire les démarches administratives pour pouvoir vivre ici. Et les associations humanitaires les ont aidés dans leurs démarches.

Est-ce qu'ils parlent français ?

La plupart viennent de pays francophones parce que ce sont des anciennes colonies françaises. Certains ne parlaient pas français en arrivant mais ils ont vite appris. Ils ont été dans des classes spéciales, des UPEAA. Quand on est jeune on apprend très vite une nouvelle langue.

C'était dur de faire ce film ?

Quand nous avons déposé des dossiers pour faire le film, c'était juste avant le COVID. Donc nous n'avons pas pu trouver de producteur ou de l'argent. Nous avons donc décidé de faire le film malgré tout, sans argent, et sans personne pour nous aider. J'ai donc formé des jeunes pour faire le film. Beaucoup de garçons ont refusé de répondre aux questions parce qu'ils avaient peur de se mettre en avant. Ils préfèrent vivre dans l'ombre et rester discrets, qu'on ne parle pas d'eux.

On ne les voit pas dans leur vie

Dans un 1^{er} temps on a commencé à filmer sur le terrain de foot et dans leur travail mais avec le COVID, ce n'était plus possible, alors j'ai changé d'orientation et fait aménager un local pour travailler.

Comment fait-on pour les rencontrer ?

Ils sont très gentils. Si vous les croisez en ville ou au sport, n'hésitez pas à aller leur parler. Ils seront très contents de parler avec vous et de rencontrer des nouveaux copains. Ils jouent au foot à Espaly tous les week end, au stade Massot.

Est-ce qu'ils rencontrent du racisme ?

Le racisme est une **idéologie** qui part du principe de l'existence de *rac*es dans l'espèce humaine, et considère que certaines catégories de personnes sont supérieures à d'autres. Le Larousse a deux définitions du racisme, au sens strict du terme, comme « *idéologie fondée sur la croyance qu'il existe une hiérarchie entre les groupes humains, les « races » ; comportement inspiré par cette idéologie* », et au sens large du terme, comme « *une attitude d'hostilité répétée voire systématique à l'égard d'une catégorie déterminée de personnes* ». Mais scientifiquement on a prouvé depuis longtemps que les races n'existent pas, et que toute l'espèce humaine est issue d'une même origine.

En France il existe une loi qui dit que le racisme est un délit (Loi Pleven, 1972).

« Ceux qui, par l'un des moyens énoncés à l'article 23, auront provoqué la discrimination, la haine ou la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non appartenance à une ethnique, une nation, une race ou une religion déterminée, seront punis d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 2.000 F à 300.000 F ou de l'une de ces deux peines seulement. » « Seront punis comme complices d'une action qualifiée crime ou délit ceux qui, soit par des discours, cris ou menaces proférés dans des lieux ou réunions publics, soit par des écrits, imprimés, dessins, gravures, peintures, emblèmes, images ou tout autre support de l'écrit, de la parole ou de l'image vendus ou distribués, mis en vente ou exposés dans des lieux ou réunions publics, soit par des placards ou des affiches exposés au regard du public, auront directement provoqué l'auteur ou les auteurs à commettre ladite action, si la provocation a été suivie d'effet. »

MNA ACCUEIL ET SOUTIEN

Quand ils arrivent sur le territoire français, s'ils n'ont pas de papiers en règle pour séjourner (passeport, visa), ils doivent s'annoncer à la police qui doit, en principe les accompagner dans un foyer de l'enfance. Là, un responsable de l'ASE doit les «évaluer», c'est-à-dire vérifier s'ils sont mineurs ou majeurs et les transférer dans une structure d'accueil telle que le DAMIE (*Dispositif d'accueil des mineurs isolés étrangers*), ici au Puy.

Qui s'occupe d'eux ?

Selon la constitution et la loi, la France doit protéger les personnes «vulnérables» et aux mineurs.

L'Aide sociale à l'enfance (ASE) est, en France, une politique sociale menée dans le cadre de l'action sociale, définie par l'article L.221-1 du *Code de l'action sociale et des familles*. Ce terme désigne aussi le service proprement dit qui, dans tel ou tel département, met en place cette politique.

Certains établissements comme les clubs de prévention spécialisée, ou des associations, peuvent être investis d'une mission de service public ASE.

La définition des missions de l'ASE est complétée par la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.

Il existe, en Haute-Loire, un dispositif qui s'appelle l'ASEA (*Aides sociales enfants adultes*).

Au sein de l'ASEA, un dispositif prend en charge les jeunes isolés : le DAMIE (*Dispositif d'accueil des mineurs isolés étrangers*) qui organise la vie des jeunes dans des foyers (au Puy, foyer des Gouspins).

Ils peuvent être hébergés dans des familles d'accueil.

Parfois on ne les croit pas sur leur âge et les services sociaux leur font passer des tests des os qui doivent aider à déterminer leur âge réel. Mais ces tests ne sont pas précis ni très fiables. Si l'ASE refuse de croire en leur minorité et les rejette du système d'accueil, ils peuvent être accueillis dans des familles d'accueil, qu'on appelle *Tiers Digne de confiance* et qui auront la responsabilité de ces jeunes jusqu'à leur majorité.

La justice tranche. Ce sont les juges des enfants qui décident. Si la juge pense que le jeune est réellement mineur, elle décide de la mise sous protection. Si elle a un doute, elle peut décider que le doute profite à la personne et le mettre sous protection. Mais parfois, elle décide de ne pas le placer parce que le doute est trop grand.

Il y a ensuite des recours en justice.

Toutes ces démarches peuvent durer longtemps et coûter très chères.

Pendant ce temps, le jeune se tourne vers des associations qui peuvent l'aider.

En Haute-Loire, il y a un réseau qui regroupe les associations et des personnes bénévoles qui peuvent les héberger, les nourrir, les aider à aller à l'école, et les aider dans toutes les démarches administratives.

Quelques associations qui aident :

- Le Gisti (pour le droit)
- La Cimade,
- Infomigrants,
- Emmaus,
- Secour Populaire,
- Secour Catholique,
- Resto du Cœur,
- Ligue des Droits de l'homme (LDH),
- La Licra (Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme),
- Etc.

Toutes ces associations font partie du Réseau Education sans Frontière (RESF).



Commander le film pour une projection

Film documentaire : 93 mn.

Version courte pour scolaires : 30 mn.

Le film est disponible pour des projections, soit en salle cinéma (format DCP) soit en salle associative ou scolaire (à partir d'un DVD ou d'un fichier téléchargeable).

Une version courte spécialement conçue pour les scolaires, afin d'organiser des débats, est disponible, accompagnée d'un dossier pédagogique.

Notre projet initial est de faire 3 films, 2 volets d'une même histoire : côté garçons, côté filles, d'une durée de 90 mn environ chacun. Et le 3e portant sur la vie en France, en Europe, l'adaptation, ce qu'il reste des rêves, réalisés ou non.

Contenu du DVD

Bien évidemment vous retrouverez le film (1h33 mn). Avec des suppléments, des portraits de certains jeunes qui apparaissent un peu trop rapidement dans le film :

Aboubakar, Sambou, Sekou, Abdoulay, Jamil, Patrick, Madama...

Pour participer au financement via Internet

https://www.helloasso.com/associations/la_lorgnette/collectes/a_quoi_revais_tu

Contacts : diffusion@cinesyncope.fr

Site : <https://cinesyncope.fr>

Merci à tous par avance.

Commandez dès aujourd'hui le DVD

Prénom : _____ Nom : _____

Email : _____

Tél.: _____

Adresse : _____

Complé. adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Je fais un don de :

Je commande :.....DVD Mode de paiement :

Date : _____ Signature : _____